
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de rétablissement de l'enrochement de protection
au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine
sur le territoire des villes de Montréal et de Longueuil
par le ministère des Transports**

Dossier 3211-02-276

Le 24 octobre 2018

*Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydrauliques et industriels (DÉEPhi) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine par le ministère des Transports (MTQ) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2011-06-21	Réception de l'avis de projet
2011-07-05	Délivrance de la directive
2014-10-22	Réception de l'étude d'impact
2015-01-26	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2018-03-27	Réception de l'addenda n° 1
2018-10-04	Réception des dernières précisions demandées

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine est situé sur le territoire des villes de Montréal et de Longueuil. Il permet à l'autoroute 25 de franchir le fleuve Saint-Laurent. Cet ouvrage est recouvert d'un enrochement de protection qui en assure la stabilité.

La portion visée par le présent projet, construite vers 1964, permet de relier l'île Charron à l'île de Montréal. La réfection de l'enrochement de protection est désormais devenue nécessaire en raison de son érosion graduelle au fil du temps. Le tunnel étant composé de caissons

préfabriqués et submergés, cet enrochement est un élément essentiel pour assurer la stabilité de l’ouvrage.

Le projet du MTQ a donc essentiellement pour objectif de rétablir l'épaisseur minimale de cet enrochement, soit 1,83 m. Son rétablissement couvrira une superficie de près de 13 000 m².

Il est prévu que ces travaux soient réalisés en 2020 et devraient s'échelonner sur environ six semaines.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la DÉEPhi en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval;
- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie;
- la Direction générale du domaine hydrique de l'État;
- la Direction de l'expertise hydrique;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Culture et des communications;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Transports Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

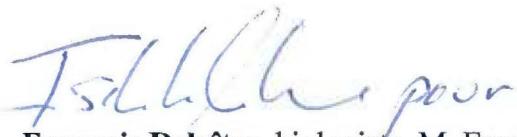
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine – Ajout d'enrochement stabilisateur – Étude hydraulique – final*, par GENIVAR, novembre 2012, 162 pages, incluant 3 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine – Étude d'impact sur l'environnement*, par AECOM, septembre 2014, 327 pages, incluant 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine – Rapport concernant le levé bathymétrique au pont tunnel Louis-H.-La Fontaine (Montréal)*, par Labre et Associés, Arpenteurs-géomètres inc., mai 2015, 69 pages, incluant 7 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte – Étude complémentaire : inventaire des herbiers*, par AECOM, octobre 2017, 27 pages;

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte – Étude complémentaire : Inventaire du substrat et de la faune benthique*, par AECOM, octobre 2017, 39 pages, incluant 2 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine – Addenda 1 à l'étude d'impact : Réponses aux questions et commentaires*, par AECOM, mars 2018, 47 pages;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS. *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine – Caractérisation des sédiments au-dessus du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine*, par SNC Lavalin, mars 2018, 87 pages, incluant 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Avis technique à caractère hydraulique – Pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine sous le fleuve Saint-Laurent – Municipalité : Montréal – Structure no : P-011538C*, par Philippe-H. Roy-Gosselin, ing., 19 mars 2018, 31 pages;
- Courriel de M^{me} Emmanuelle Viau, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à M. François Delaître, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 4 octobre 2018 à 15 h 47, concernant l'avis archéologique – Projet d'enrochement du Pont Tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine et 2 pièces jointes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la Directive du ministre datée de juillet 2011. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandats de la ministre annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la Directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



François Delaître, biologiste, M. Env.

Coordonnateur – projets d'aménagement de cours d'eau et de plans d'eau
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

